

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 5 avril 2024, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **11 avril 2024** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 47

Nombre de conseillers absents à la séance : 6

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 15

Nombre de conseillers suppléés : 2

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Jean-François BARRIER, Patricia BENITO, Bernard BERTHELIER, Christiane GAILLARD, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Aurélie DEMOULIN, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Marie-Jeanne PETERS, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Maxime MURATET, Christophe PESTRINAUX, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Nathalie GARDES (représentée par Guy SENAUD), Michel BAISSAC (représenté par Bernadette GINEZ), Yvette BASTID (représentée par Dominique LAVIGNE), Elisa BASTIDE (représentée par David LOPEZ), Jamal BELAIDI (représenté par Sylvie LACHAIZE), Vanessa BONNEFOY (représentée par Christophe PESTRINAUX), Nadine BRUEL (représentée par Daniel FLORY), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Jean-Luc DONEYS (représenté par Patricia BENITO), Claudine FLEY (représentée par Charly DELAMAIDE), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Valérie RUEDA (représentée par Philippe COUDERC), Véronique VISY (représentée par Nicole SOULENQ-COUSSAIN)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Catherine AMALRIC, Hubert BONHOMET, Géraud DELPUECH, Chloé MOLES, Jean-Paul NICOLAS

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2024_041 : ADMINISTRATION GENERALE / DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CABA DANS DIVERS ORGANISMES EXTÉRIEURS - MODIFICATION CONCERNANT LA COMMISSION CONSULTATIVE DÉPARTEMENTALE DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ

Rapporteur : Monsieur Pierre MATHONIER

Par délibération n° DEL_2020_088 en date du 30 juillet 2020, le Conseil Communautaire a désigné des représentants de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac dans divers organismes.

Avaient alors été désignés, pour représenter la Communauté d'Agglomération au sein de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA) :

- en qualité de membres titulaires : Monsieur Sébastien PRAT et Monsieur Dominique POULAIN ;
- en qualité de membres suppléants : Monsieur Jean-François BARRIER et Madame Sandra NUGOU.

Par courrier en date du 22 mars 2024, Monsieur le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet, a indiqué à Monsieur le Président de la CABA que ses services devaient procéder au renouvellement des membres de la CCDSA, lui demandant de bien vouloir désigner, en ce

qui concerne l'accessibilité des personnes handicapées, quatre représentants qualifiés en matière de transport, 2 titulaires et 2 suppléants, pour siéger au sein de cette instance.

Aux termes de l'article L.2121-21 du CGCT, le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux représentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. Il est donc proposé au Conseil Communautaire de procéder à un scrutin public pour cette désignation.

Réuni le 2 avril 2024, le Bureau Communautaire a ainsi proposé que soient désignés :

- en qualité de membres titulaires : Monsieur Sébastien PRAT et Monsieur Dominique POULAIN ;
- en qualité de membres suppléants : Monsieur Jean-François BARRIER et Madame Marlène DOUDIES ;

pour représenter la CABA au sein de la CCDSA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de désigner :

* en qualité de membres titulaires : Monsieur Sébastien PRAT et Monsieur Dominique POULAIN ;

* en qualité de membres suppléants : Monsieur Jean-François BARRIER et Madame Marlène DOUDIES ;

pour représenter la CABA au sein de la CCDSA ;

- d'autoriser ses représentants à accepter toute fonction ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient leur être confiés dans ce cadre.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.